Informations de base

2001/2252(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Accord CEEA/KEDO, Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne: renouvellement **Subject** 3.60.15 Coopération et accords en matière d'énergie **Zone géographique** Corée du Nord	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères, droits de l'homme, sécurité commune, défense	GAWRONSKI Jas (PPE-DE)	24/05/2000

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	FORD Glyn (PSE)	21/11/2001

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Justice et affaires intérieures(JAI)	2396	2001-12-06

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Relations extérieures	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/09/2001	Publication du document de base non-législatif	SEC(2001)1349	Résumé
28/11/2001	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

04/12/2001	Vote en commission		
04/12/2001	Dépôt du rapport de la commission	A5-0448/2001	
12/12/2001	Décision du Parlement	T5-0674/2001	Résumé
12/12/2001	Fin de la procédure au Parlement		
25/07/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2001/2252(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0448/2001	04/12/2001	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0674/2001 JO C 177 25.07.2002, p. 0080-0136 E	12/12/2001	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	SEC(2001)1349	18/09/2001	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EU	Acte législatif de mise en oeuvre	32001E0869 JO L 325 08.12.2001, p. 0001	06/12/2001	

Accord CEEA/KEDO, Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne: renouvellement

2001/2252(COS) - 12/12/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant sans débat le rapport de M. Jas GAWRONSKI (PPE-DE, I), le Parlement européen recommande vivement le renouvellement de l'accord entre l'EURATOM et l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne (la KEDO). Ce faisant, le Parlement déplore le fait que la Commission ne lui ait pas permis d'exprimer son avis sur cet accord, de même que sur tous les accords importants fondés sur le traité Euratom avant leur conclusion. Il rappelle, dans la foulée, qu'il lui est arrivé de bloquer des crédits destinés à la KEDO dans l'attente de la communication par la

Commission des informations qui lui étaient demandées. Il souligne qu'il continuera à réclamer un accord interinstitutionnel (AII) approprié allant dans ce sens et qu'il se réserve le droit de bloquer à tout instant des transferts de crédits à la KEDO dans l'attente d'informations plus claires. Par ailleurs, le Parlement estime que l'Union européenne devrait jouer un rôle dans la réduction du risque de prolifération des armes nucléaires. Il prend acte du fait que le cadre conventionnel négocié entre les États-Unis et la RPDC et la création de la KEDO, qui a pour objectif de mettre en oeuvre les principaux aspects de ce cadre, constituent les bases des relations actuelles entre les États-Unis et la RPDC. Il rappelle également qu'il a demandé en mai 2001 que l'Union européenne accorde également une aide au développement de l'énergie non nucléaire dans la péninsule coréenne. Il souligne dès lors l'importance que revêt une participation financière accrue de l'Union européenne à la KEDO.

Accord CEEA/KEDO, Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne: renouvellement

2001/2252(COS) - 18/09/2001 - Document de base non législatif

OBJECTIF : la proposition de décision vise à inviter le Conseil à approuver la conclusion, par la Commission, de l'accord entre la Communauté européenne de l'énergie atomique, et l'Organisation pour le développement énergétique de le péninsule coréenne (KEDO). CONTENU : le 29 juin 2000 le Conseil a donné à la Commission des directives concernant la négociation d'un accord entre Euratom et la KEDO. Cet accord représente une contribution significative à la non-prolifération nucléaire et à la sécurité et à la stabilité dans la péninsule coréenne. Il constituera un instrument important de coopération politique et industrielle non seulement avec la Kedo mais également dans le contexte plus large des relations avec les États-Unis, le Japon, et la République de Corée. Il apporte un signal fort de l'Union Eurpéenne à la Corée et un encouragement à développer son engagement à l'égard de la communauté internationale et à respecter ses engagements en matière de non-prolifération, notamment, dans le cadre de l'accord conclu avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur les garanties nucléaires.